

> VENDEUR·DEUSE ARTICLES DE SPORT

Autre appellation : conseiller·ère clientèle

> DÉFINITION ET SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

Le/la vendeur·euse en article de sport est spécialisé en matériel, équipement, vêtements ou chaussures liés à des pratiques sportives ou de loisirs. Il/elle travaille dans un ou plusieurs rayons, en fonction des sports qu'il pratique. Il/elle doit conseiller le meilleur produit au rapport qualité prix selon le budget et le niveau de pratique du client. Pour cela, il/elle doit connaître parfaitement les produits et leurs spécificités.



Toutes nos vidéos métiers sur www.profession-sport-loisirs.fr

> QUALITÉS REQUISES

Sens de l'organisation, dynamisme, résistance au stress

> PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- Grande distribution
- Enseignes spécialisées

> FORMATIONS MENANT À L'EMPLOI

- DUT techniques de commercialisation
- BTS Vente
- Licence STAPS Management du sport

Même si la demande pour s'équiper en articles de sport augmente de façon très régulière depuis plusieurs dizaines d'années, le nombre d'enseignes s'accroît encore davantage ce qui rend le champ extrêmement concurrentiel. Aussi, le vendeur·euse en article de sport devra être en capacité de résister à la pression engendrée par les objectifs de vente.

On note que les formations indiquées ci-dessus sont ici à but indicatif. Dans les rayons sport, le diplôme n'est pas le sésame permettant d'accéder à l'emploi. Les employeurs seront très attentifs à la pratique sportive du candidat, à ses qualités personnelles et à ses facultés d'adaptation.

Pour plus de renseignements, contactez l'association Profession Sport & Loisirs la plus proche de chez vous.

LE
REGARD
DE PSL

